

L'insécurité dans le voisinage

Toutes les enquêtes nationales de l'INSEE – EPCV comme CVS – contiennent une question sur l'insécurité dans le voisinage où l'on demande aux enquêtés de choisir sur une liste les problèmes les plus préoccupants, puis d'indiquer celui qui l'est le plus. Il est difficile d'observer l'évolution dans la durée de la première interrogation en raison de l'instabilité des formulations, du nombre de problèmes proposés et du nombre de choix autorisés. En revanche, on peut, avec quelque précaution, s'attacher à la seconde et observer ceux qui citent en premier *le manque de sécurité* (dans les neuf premières EPCV) ou qui mentionnent la *délinquance* et les *incivilités* (dans les deux dernières EPCV) ou la *délinquance* (dans les CVS) comme le problème le plus important.

Tableau 1 : L'insécurité dans le voisinage 1996-2018 (%)

	citent en premier le manque de sécurité	citent les incivilités ou la délinquance comme problème le plus important
EPCV 1996	12,7	-
EPCV 1997	11,3	-
EPCV 1998	10,1	-
EPCV 1999	12,7	-
EPCV 2000	9,0	-
EPCV 2001	10,0	-
EPCV 2002	13,0	-
EPCV 2003	10,2	-
EPCV 2004	8,5	-
EPCV 2005	-	11,3
EPCV 2006	-	10,5
CVS 2007	-	10,7
CVS 2008	-	9,0
CVS 2009	-	9,9
CVS 2010	-	10,2
CVS 2011	-	10,9
CVS 2012	-	10,7
CVS 2013	-	11,7
CVS 2014	-	11,0
CVS 2015	-	9,2
CVS 2016	-	10,0
CVS 2017	-	9,9
CVS 2018	-	10,6
CVS 2019	-	9,9

Source : INSEE.

Champ : France métropolitaine

Une petite minorité – entre 10 et 12% – dont l'ordre de grandeur ne change guère au cours de la période observée, présente l'insécurité ou la délinquance comme le problème majeur de son environnement immédiat. Les dernières enquêtes suggèrent qu'on reste dans l'ordre de grandeur qui caractérise toute la période.